

Irène Peucelle

Octobre 2004



CENTRE NATIONAL DES INDÉPENDANTS ET PAYSANS

Les Dossiers du CNI

La culture de la valeur travail

Irène Peucelle
Fédération CNI du Nord
Membre du Bureau Politique du CNI
Conseillère nationale de l'UMP

La conception du travail occupe une place essentielle dans l'organisation de notre société. Il est un créateur de richesses, une garantie d'identité et de dignité pour les individus et s'oppose à l'assistance. Il constitue enfin un épanouissement pour chacun.

La gauche plurielle nous a présenté, durant cinq années, les vertus de la culture du non-travail : société de loisirs, société de liberté... Décidées il y a près de trois ans, les 35 heures ont été depuis assouplies, mais non remises en cause. Les 35 heures sont archaïques et doivent être abrogés. Le travail d'un ouvrier et celui d'un médecin n'ont rien de semblable : pénibilité, stress... La notion de durée du travail n'a pas de sens.

Cependant, le constat est simple : les individus les plus heureux sont ceux qui travaillent et s'épanouissent dans leur travail. Les Français doivent travailler plus pour gagner davantage. Ce ne sont pas des paresseux. L'exemple doit être démontré à nos enfants : le travail est un facteur d'émancipation, d'autonomie et de liberté. Le loisir n'existe que par rapport au travail ! L'école doit être ouverte davantage sur les métiers : rapprochons l'école et l'entreprise.

« Favorisons une politique de responsabilisation des chômeurs et non d'assistanat »

Parallèlement, notre droit du travail est rigide et fini par décourager un certain nombre d'entrepreneurs. Il ne convient pas d'encourager ni de faciliter les licenciements, mais dégager une certaine flexibilité et lisibilité dans le monde du travail. Il faut lutter contre les délocalisations, la fuite des cerveaux et des capitaux. La baisse des charges sociales doit être poursuivie. Il existera toujours des états ayant un coût de la main d'œuvre plus intéressant qu'en France...

L'importance de la valeur du travail doit être mise en avant. Il s'agit de mettre en œuvre une politique qui favorise la responsabilisation des chômeurs et non une logique d'assistanat. Par des mesures simples et fortes, la primauté et la dignité du travail doivent être rétablies dans la société française : hausse du SMIC, baisse des impôts et promotion de la création d'entreprise.

La réhabilitation du travail doit être une priorité. La France travaille moins et la croissance recule. Elle ne doit pas être une société d'assistance mais une société fondée sur le travail. Il est important de favoriser le travail afin de dynamiser notre économie et par conséquent l'emploi. C'est cela qu'il faut défendre dans le plan de cohésion social.
